

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN POUR LE RENFORCEMENT DE
L'OFFRE DE FORMATION STATISTIQUE SUPÉRIEURE EN AFRIQUE
(CEA-ENSEA)**

FINANCEMENT : ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT
(ACCORD DE FINANCEMENT N°5733-CI)

RAPPORT D'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE
EXERCICE ALLANT DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

AOUT 2021

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN POUR LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION
STATISTIQUE SUPÉRIEURE EN AFRIQUE
(CEA-ENSEA)**

FINANCEMENT : ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT
(ACCORD DE FINANCEMENT N°5733-CI)

RAPPORT D'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE

EXERCICE ALLANT DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

SOMMAIRE

RAPPORT D'AUDIT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020.....	3
MEMORANDUM SUR LE CONTROLE DES COMPTES	8

ANNEXES

- Annexe 1 : Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des comptes annuels
- Annexe 2 : Comptes annuels du CEA-ENSEA
- Annexe 3 : Situation récapitulative des DRF
- Annexe 4 : Tableau d'évolution des soldes des comptes désignés

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN POUR LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE
DE FORMATION STATISTIQUE SUPERIEURE EN AFRIQUE
(CEA-ENSEA)**

FINANCEMENT : ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (ACCORD DE FINANCEMENT N°5733-CI)

Rapport d'audit sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

MONSIEUR KOUADIO KOUASSI HUGUES

COORDONNATEUR

PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN POUR RENFORCER L'OFFRE DE FORMATION

STATISTIQUE SUPERIEURE EN AFRIQUE

(CEA-ENSEA)

08 BP 03

ABIDJAN 03

N/Réf. : Joy/Sta/Adm/Abe/308-2021

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN POUR LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE
DE FORMATION STATISTIQUE SUPERIEURE EN AFRIQUE
(CEA-ENSEA)**

**RAPPORT D'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE
(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020)**

Monsieur le Coordonnateur,

1. RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

▪ ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels présentés à l'annexe 2 ci-jointe du Projet « Centre d'Excellence Africain pour le Renforcement de l'offre de formation statistique supérieure en Afrique » (CEA-ENSEA), objet de l'accord de financement n°5733 du 21 octobre 2015, qui comprennent le tableau des ressources et des emplois, l'état d'exécution budgétaire ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives, pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

À notre avis, les comptes annuels joints à l'annexe 2 du CEA-ENSEA pour l'exercice allant du 01 janvier au 31 décembre 2020, sont réguliers et sincères et présentent dans tous leurs aspects significatifs une image fidèle des activités exécutées par le Projet au cours de ladite période conformément aux principes comptables du SYSCOHADA et aux termes de l'accord de financement dudit Projet.

▪ ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit ISA telles que définies par l'IFAC et les directives de l'IDA. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Projet conformément au Code d'éthique et de déontologie des experts comptables de Côte d'Ivoire et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

- **Responsabilités du Coordonnateur relatives aux comptes annuels**

Les comptes annuels ont été établis et arrêtés par la Coordination.

Le Coordonnateur est responsable de la préparation et de la présentation sincère et fidèle des comptes annuels conformément aux règles et méthodes comptables applicables aux Projets de développement et aux dispositions de l'IDA ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation des comptes annuels exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe au Coordonnateur de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière du Projet.

- **Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des comptes annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport de l'Auditeur. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

2. OPINIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé à l'examen du respect des clauses contractuelles contenues dans l'accord de financement, conformément aux normes professionnelles de missions d'assurance applicables. Nos contrôles ont été déterminés sur la base des termes de référence de la mission et au regard des informations produites par le CEA-ENSEA.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression des opinions ci-après :

2.1. Opinion sur les états certifiés de dépenses

À notre avis, en ce qui concerne les états certifiés de dépenses inclus dans les demandes de remboursement de fonds présentés à l'IDA (Association Internationale de Développement) sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont la situation récapitulative est jointe à l'annexe 3, il existe des pièces justificatives suffisantes, dans tous leurs aspects significatifs, pour :

- justifier les demandes de remboursement présentées à l'IDA ;
- identifier les dépenses qui sont éligibles aux termes des dispositions de l'accord de financement n°5733-CI.

2.2. Opinion sur les Comptes Désignés

Les principales assurances issues de nos travaux d'examen des opérations et des modalités des deux comptes désignés (avance et indicateurs), ouverts dans les livres de la Banque Nationale d'Investissement (BNI) sous les numéros respectifs 05196470009 (compte avance) et 05206720002 (compte indicateurs), utilisé dans le cadre de l'exécution des activités du CEA-ENSEA pour l'exercice allant du 01 Janvier au 31 décembre 2020 se présentent comme suit :

- L'utilisation des comptes désignés est conforme, dans tous ses aspects significatifs, aux termes de l'accord de financement ainsi qu'aux directives de l'IDA ;
- Tous les paiements effectués sur les comptes désignés ont été exécutés par un Agent Comptable conformément aux instructions du Ministère de l'Économie et des Finances applicables aux projets de développement en Côte d'Ivoire ;
- Les opérations des comptes désignés ont été bien suivies par un traitement comptable régulier et par l'établissement des états mensuels de rapprochement bancaires ;
- Les opérations réalisées sur les comptes désignés sont soutenues par des pièces justificatives appropriées et concernent tous des paiements faits au titre des dépenses éligibles, conformément aux dispositions de l'accord de financement ;
- L'état présenté à l'annexe 4 reflète fidèlement la position financière des comptes désignés du Projet CEA-ENSEA à la date du 31 décembre 2020.

Il est présenté aux pages 9 à 25 un mémorandum sur les contrôles que nous avons effectués dans le cadre de notre examen et nos principales conclusions.

Abidjan, le 14 août 2021

POUR LE GROUPEMENT

MOIHE AUDIT & CONSEIL

YAO Koffi Joseph
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes
Associé Gérant



PANAUDIT - BURKINA

plg

SERE SOULEYMANE
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Associé Gérant

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN POUR LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE
DE FORMATION STATISTIQUE SUPERIEURE EN AFRIQUE
(CEA-ENSEA)**

FINANCEMENT : ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (ACCORD DE FINANCEMENT N°5733-CI)

MÉMORANDUM SUR LE CONTRÔLE DES COMPTES

Exercice allant du 01 Janvier au 31 décembre 2020

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAÏN POUR LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION
STATISTIQUE SUPÉRIEURE EN AFRIQUE
(CEA-ENSEA)**

FINANCEMENT : ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT

AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Exercice allant du 01 Janvier au 31 décembre 2020

=====

MÉ MORANDUM SUR LE CONTRÔLE DES COMPTES

Nous avons présenté aux pages 3 à 7 notre rapport d'audit sur les comptes annuels du Centre d'Excellence Africain pour le Renforcement de l'Offre de Formation Statistique Supérieure en Afrique (CEA-ENSEA) pour la période allant du 01 janvier au 31 décembre 2020 ainsi que des notes établies par l'Unité de Gestion du Projet qui donnent des informations sur le contenu des rubriques des comptes du Projet.

Le présent mémorandum est destiné à fournir des informations complémentaires sur les rubriques des comptes annuels et sur les principaux travaux que nous avons effectués dans le cadre de notre examen. Il inclut aussi les principales conclusions issues de ces travaux.

Notre approche d'audit a consisté à vérifier la réalité, l'exhaustivité et la sincérité des ressources déclarées par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) puis les emplois correspondants. Des vérifications spécifiques de contrôle interne ont également été effectuées pour les procédures de gestion administrative, financière et comptable. Ces vérifications ont permis de couvrir notamment les immobilisations, le personnel, la trésorerie, les demandes de remboursement de fonds et les modalités de passation des marchés.

A. RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DE LA MISSION

1. Contexte et justification

La République de Côte-d'Ivoire a signé un accord de financement (Accord de crédit IDA N°57330-CI) avec l'Association Internationale de développement (AID), pour le financement des « Centres d'excellence Africains ». Le montant du crédit porte sur un montant de 13 400 000 Euros.

Ce financement a été rendu possible grâce aux conditions d'éligibilité que respectait l'État Ivoirien sur une base de sélection très concurrentielle. Ainsi, les « Centres d'Excellence Africains qui sont au nombre de trois (3) en Côte d'Ivoire permettront de constituer un vivier de compétence de qualité aussi bien au niveau national que régional afin de répondre efficacement aux enjeux de développement de la Côte-d'Ivoire en particulier, et du continent Africain, en général.

La Banque Mondiale en investissant dans les institutions d'enseignement supérieur voudrait à travers la formation et la recherche, soutenir durablement le développement technologique des pays par l'accroissement des ressources humaines.

L'objectif principal des « Centres d'Excellence Africains » est de soutenir la Côte-d'Ivoire dans le but de promouvoir la spécialisation régionale entre les universités africaines participantes dans les domaines devant permettre de relever des défis régionaux et de renforcer les capacités de ces universités à offrir une formation de qualité et une recherche appliquée.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, l'État de Côte-d'Ivoire a cédé à l'École Nationale Supérieure de la Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA), un financement d'un montant de 2 700 000 Euros alloué par l'IDA pour appuyer le projet.

Le Centre d'Excellence Africain pour le Renforcement de l'offre de formation statistique supérieure en Afrique (CEA-ENSEA) vise à soutenir l'ENSEA afin de promouvoir la spécialisation entre les universités participantes dans les zones qui répondent aux défis régionaux.

Les cibles visées par le Projet sont :

- Les étudiants en master et PHD ;
- Les enseignants chercheurs ;
- Toute structure intéressée par les services du centre.

Sa zone d'intervention se situe tant sur le plan national que régional.

Le Projet s'articule autour de quatre (4) principaux indicateurs de performance :

- Indicateur 1 : spécialisation régionale approuvée et degré de préparation institutionnelle ;
- Indicateur 2 : Excellence dans l'enseignement, la recherche et l'impact sur le développement ;
- Indicateur 3 : Gestion financière ;
- Indicateur 4 : Passation de marchés.

2. Objectif de l'audit du Projet

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des résultats liés aux décaissements (RLD).

Les comptes annuels, qui sont établis par l'Unité de Gestion du CEA-ENSEA, sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet.

B. AUDIT DES RESSOURCES

1. Objectifs

Nos travaux de validation des ressources avaient pour but de :

- s'assurer de la sincérité des montants déclarés au titre des financements obtenus pour l'exercice clos le 31 décembre 2020;
- s'assurer que tous les financements obtenus ont été domiciliés aux comptes bancaires appropriés ;
- s'assurer de la régularité des demandes de remboursement de fonds de la période sous-revue.

2. Travaux réalisés

Les principales diligences que nous avons mises en œuvre ont consisté à :

- vérifier l'exactitude et la conformité des ressources déclarées au Tableau des emplois et des Ressources du CEA-ENSEA avec les informations obtenues du site internet de la Banque (www.clientconnection.wordbank.org) ;
- reconstituer à partir des relevés bancaires et des avis de crédit des banques les montants des financements dont a bénéficié l'UCP au cours de la période sous-revue ;
- vérifier en relation avec nos travaux de validation des emplois le remboursement effectif des demandes de remboursement de fonds formulées auprès de la Banque Mondiale.

3. Commentaires des auditeurs

A l'issue de nos travaux, nous n'avons pas d'observations majeures à formuler sur le suivi des ressources dont a bénéficié le Projet sur l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- Au titre des financements obtenus de l'IDA, le Projet a bénéficié de cinq remboursements de fonds pour un montant total de F.CFA 434 315 689.

Ces ressources s'analysent comme suit :

Montants exprimés en F.CFA

Date de mise à disposition	Type	Montants
10 Février 2020	DRF 09	177 108 390
20 Février 2020	DRF 10	43 953 711
08 Juin 2020	DRF 11	49 221 701
30 Juillet 2020	DRF 12	12 750 492
17 Septembre 2020	DRF 13	151 281 395
Total ressources de la période :		434 315 689

- Les Revenus Générés par le CEA-ENSEA n'ont pas été domiciliés dans un compte bancaire spécifique ouvert au nom du Projet. Les différents revenus qui ont été générés ont été domiciliés dans un compte bancaire dont disposait déjà l'ENSEA en dehors du Projet. Ce compte n'est pas exclusivement dédié aux revenus générés ; il enregistre également d'autres transactions de l'ENSEA.

Les revenus externes générés par le CEA-ENSEA au titre de la période ne sont pas compris dans les comptes annuels soumis à notre audit.

C. AUDIT DES EMPLOIS

1. Trésorerie

1.1. Objectifs

Les principaux objectifs visés par nos travaux sur la trésorerie se présentent comme suit :

- s'assurer que la situation de trésorerie du Projet est correctement reflétée aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 ;
- s'assurer que les opérations de trésorerie du Projet font l'objet d'un suivi satisfaisant ;
- s'assurer que les comptes bancaires n'ont enregistré que des transactions relatives aux activités du Projet.

1.2. Travaux effectués

- envoi de demandes de confirmation aux établissements bancaires abritant les ressources du Projet ;
- vérifier l'existence de rapprochements bancaires régulièrement établis et revus par un supérieur hiérarchique ;
- valider les états de rapprochements bancaires établis au 31 décembre 2020 ;
- vérifier le suivi des opérations en suspens sur les états de rapprochement bancaires ;
- vérifier les modalités de fonctionnement des différents comptes bancaires ;
- rapprocher chaque montant significatif aux relevés bancaires, aux dépenses individuellement testées au niveau des dépenses.

1.3. Commentaires des auditeurs

La vérification des comptes de trésorerie n'appelle pas d'observation particulière. En application des instructions du Ministère de l'Economie et des Finances de Côte d'Ivoire, les comptes bancaires du Projet fonctionnent sous la responsabilité de l'Agent Comptable détaché par arrêté ministériel auprès de l'ENSEA.

Les revenus externes qui ont été générés par le Projet CEA-ENSEA sont toujours domiciliés dans un compte bancaire de l'ENSEA. Ce compte n'est pas exclusivement dédié aux revenus générés du Projet de Centre d'Excellence Africain pour le renforcement de l'offre de formation statistique supérieure en Afrique mais enregistre également les transactions de l'ENSEA pour l'ensemble des projets hors budgets exécutés par l'école.

2. Personnel

2.1. Objectifs

Les objectifs visés par nos travaux sont de :

- s'assurer de la sincérité des charges de personnel ;
- s'assurer de la conformité des salaires payés aux contrats de travail et aux documents de base du Projet ;
- s'assurer de la mise en œuvre d'appels à candidature pour le recrutement du personnel du Projet ;
- s'assurer que le personnel bénéficiaire de rémunération travaille effectivement pour le compte du Projet ;
- s'assurer du respect des obligations fiscales et sociales relatives aux charges du personnel.

2.2. Travaux effectués

- vérifier la mise en œuvre d'appels à candidature pour le recrutement du personnel de l'UGP ;
- vérifier que les rémunérations brutes mensuelles versées au personnel sont conformes aux contrats de travail et aux budgets ;
- vérifier que les personnes bénéficiaires de rémunération font bien partie des personnes qui exercent leur activité de manière régulière pour le compte dudit Projet ;
- vérifier que les variations de rémunération, d'un mois à un autre, sont dûment justifiées et autorisées ;
- vérifier le paiement régulier des cotisations fiscales et sociales sur les salaires.

2.3. Commentaires des auditeurs

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la régularité et la sincérité des charges de personnel à l'issue de nos travaux. L'exercice 2020 n'a enregistré aucun mouvement de personnel. Cependant, nous avons constaté que les rémunérations des mois d'octobre, novembre et décembre 2020 du personnel du Projet (FCFA 9 450 000), ont été payées sur le compte du Projet. Pour rappel, le projet prenant fin au 30 septembre 2020, aucune dépense ne devrait être engagée après ladite date.

Les cotisations sociales et les impôts sur salaires ont régulièrement été acquittés au cours de la période.

3. Immobilisations

3.1. Objectifs

Notre principal objectif de contrôle des immobilisations est de s'assurer que l'Unité de Gestion du Projet a un dispositif satisfaisant pour le suivi et le contrôle des immobilisations acquises dans le cadre de l'exécution des activités du Projet.

3.2. Travaux effectués

- vérifier la mise en concurrence des fournisseurs pour les acquisitions d'immobilisations ;
- vérifier que les acquisitions d'immobilisations sont appuyées de justificatifs satisfaisants (factures, bon de livraison, bon de commande) ;
- procéder à des inspections physiques de certaines acquisitions réalisées sur la période sous-revue ;
- vérifier que les immobilisations acquises font l'objet d'un suivi satisfaisant (désignation et description de l'immobilisation, emplacement géographique, utilisateur, date de mise en service, etc.) ;
- vérifier que les immobilisations du Projet disposent de références d'identification individuelle ;
- vérifier les titres de propriété des véhicules utilisés par le Projet.

3.3. Commentaires des auditeurs

Au titre de l'exercice 2019, le projet avait fait l'acquisition d'un véhicule (TOYOTA BUS COASTER d'une valeur de FCFA 54 900 000) qui n'avait pas été livré à la date d'émission de nos rapports sur les comptes de l'exercice 2019 (25 juin 2020).

Nous avons pu constater la livraison effective (04 septembre 2020) dudit bien lors de la réalisation nos travaux concernant l'audit de clôture. Le titre de propriété du véhicule acquis est libellé au nom de l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) et non du projet CEA ENSEA.

Nous n'avons pas d'observations à formuler au titre des acquisitions d'immobilisations réalisées sur la période.

4. Autres dépenses du Projet

4.1. Objectifs

- s'assurer de la réalité et de la sincérité des charges de l'UGP ;
- s'assurer que les ressources du Projet sont utilisées exclusivement aux fins des activités du Projet ;
- s'assurer du respect des dispositions budgétaires et réglementaires (manuel des procédures, instructions de l'IDA et des ministères de tutelles, etc.) ;
- s'assurer de l'existence de règles de bonne gestion dans la mise en œuvre des dépenses du Projet.

4.2. Travaux effectués

- vérifier la conformité des dépenses engagées aux activités et lignes budgétaires prévues dans les documents de base du Projet ;
- vérifier la mise en œuvre d'appels à concurrence pour le choix des différents fournisseurs et différents prestataires du Projet ;
- vérifier, à partir des justificatifs, l'objet et les modalités des dépenses, en vue de s'assurer qu'elles concernent effectivement des activités du Projet ;
- vérifier le respect des dispositions des manuels de procédures et des instructions du Bailleur dans la mise en œuvre des dépenses du Projet ;
- vérifier l'éligibilité des dépenses engagées par l'UGP ;
- vérifier que la non objection de la Banque Mondiale a été effectivement requise et obtenue pour les dépenses concernées.

4.3. Commentaires des auditeurs

Le Projet clôturant au 30 septembre 2020, nous avons vérifié qu'aucune dépense n'a été engagée après cette date.

Après vérification, nous avons constaté que les rémunérations des mois d'octobre, novembre et décembre 2020, de FCFA 9 450 000 du personnel du CEA-ENSEA avaient été payées sur le compte du bailleur. Ce montant est à notre avis inéligible aux dépenses du Projet.

Nous avons également relevé des paiements relatifs à des marchés signés avant la clôture du Projet (30 septembre 2020) qui n'ont pu être totalement exécutés qu'en décembre 2020 en raison des retards causés par la pandémie de COVID 19. Pour ces dépenses, le Projet a obtenu l'autorisation de la Banque afin d'utiliser les fonds disponibles pour procéder au paiement desdits marchés, équivalent à un montant total de FCFA 190 113 876.

Nous n'avons pas d'autres observations significatives à formuler à l'issue de nos travaux de revue des autres dépenses du Projet. Nous n'avons pas relevé de dépenses inéligibles autres que celles citées précédemment aux financements de l'IDA.

Les dépenses ont été correctement imputées aux lignes budgétaires correspondantes et le Projet n'a pas enregistré de dépassement budgétaire.

5. Revue de la passation des marchés

5.1. Objectifs

En relation avec nos travaux d'audit comptable et financier, l'objectif principal visé par la revue de la passation des marchés est d'apprécier l'adéquation entre les procédures de passation des marchés et les modalités de gestion des contrats et les dispositions légales et réglementaires.

5.2. Travaux effectués

Sur la base du Plan de Passation des Marchés (PPM) du Projet régulièrement mis à jour et d'une matrice de suivi des marchés conclus par le Projet, nous avons revu les procédures mises en œuvre pour toutes les catégories de marchés, selon les étapes suivantes :

- La planification des marchés ;
- L'appel à la concurrence, l'établissement de la liste de fournisseurs ;
- L'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution des marchés et contrats ;
- L'information des candidats des résultats des consultations et les publications des avis d'attribution;
- L'établissement des marchés et contrats ;
- L'exécution physique et financière des marchés;
- L'archivage des documents de passation des marchés.

Afin de nous assurer de l'inexistence de marchés conclus en marge de ceux prévus au PPM, nous avons, en relation avec les travaux de validation des dépenses effectués au niveau financier et comptable, vérifié l'objet et la nature des principaux paiements effectués au cours de l'exercice.

Les marchés passés sur l'exercice 2020 se présentent comme suit:

N°	Désignation du contrat	Type de marché (Fourniture /Travaux/ Service)	Nom de l'entrepreneur / Fournisseur / Consultant	Structure en charge du marché	Montants du Contrat (en FCFA)
1	Acquisition de chaises pour les étudiants et enseignants-Lot 1	FOURNITURE	GIDEC	CEA ENSEA	75 443 300
2	Acquisition de tables pour les étudiants et enseignants-Lot 2	FOURNITURE	ATRAF / ACIA	CEA ENSEA	60 049 728
3	Acquisition d'équipements pour le personnel enseignant et administratif-Lot 1	FOURNITURE	NPC	CEA ENSEA	30 146 402
4	Avenant n°1 au marché d'équipements pour le personnel enseignant et administratif-Lot 1 (Prise en compte des chaises pour le LISA)	FOURNITURE	NPC	CEA ENSEA	13 166 440
5	Acquisition d'équipements pour le personnel enseignant et administratif-Lot 2	FOURNITURE	NPC	CEA ENSEA	35 274 920
6	Avenant n°1 au marché d'équipements pour le personnel enseignant et administratif-Lot 2 (Prise en compte des tables pour le LISA)	FOURNITURE	NPC	CEA ENSEA	4 526 480
7	Fourniture et installation des équipements pour la mise en place d'un studio de tournage pour la FOAD	FOURNITURE	AKYA EQUIPEMENT	CEA ENSEA	34 776 960
8	Avenant au marché de Fourniture et installation des équipements pour la mise en place d'un studio de tournage pour la FOAD	FOURNITURE	AKYA EQUIPEMENT	CEA ENSEA	11 439 156

N°	Désignation du contrat	Type de marché (Fourniture /Travaux/ Service)	Nom de l'entrepreneur / Fournisseur / Consultant	Structure en charge du marché	Montants du Contrat (en FCFA)
9	Acquisition de tableaux blancs interactifs	FOURNITURE	AKYA EQUIPEMENT	CEA ENSEA	55 000 000
10	Avenant N° 01 au marché d'acquisition de tableaux blancs interactifs	FOURNITURE	AKYA EQUIPEMENT	CEA ENSEA	15 510 109
11	Fourniture et installation d'équipements multimédias pour les salles informatiques-Lot 1 (Salle 218)	FOURNITURE	INTEGRAL RESOURCES CI	CEA ENSEA	31 726 068
12	Fourniture et installation d'équipements multimédias pour les salles informatiques-Lot 2 (Salle 219)	FOURNITURE	INTEGRAL RESOURCES CI	CEA ENSEA	10 897 977
13	Fourniture et installation d'équipements multimédias pour les salles informatiques-Lot 3 (Salle 501)	FOURNITURE	INTEGRAL RESOURCES CI	CEA ENSEA	18 906 083
14	Acquisition de matériels informatiques pour les trois salles informatiques de l'ENSEA	FOURNITURE	INTEGRAL RESOURCES CI	CEA ENSEA	62 477 491
15	Acquisition de logiciels (statistique et anti-plagiat) pour l'ENSEA	FOURNITURE	COGITECH	CEA ENSEA	45 001 944
16	Avenant n° 01 au marché d'acquisition de logiciel statistique et licences	FOURNITURE	COGITECH	CEA ENSEA	17 143 842
17	Fourniture d'équipements informatiques dans le cadre de la journée de l'excellence ainsi que pour les jeunes filles de l'ENSEA	FOURNITURE	NPC	CEA ENSEA	25 170 580

N°	Désignation du contrat	Type de marché (Fourniture /Travaux/ Service)	Nom de l'entrepreneur / Fournisseur / Consultant	Structure en charge du marché	Montants du Contrat (en FCFA)
18	Avenant pour la prise en compte d'équipements informatiques supplémentaires pour le LISA	FOURNITURE	NPC	CEA ENSEA	8 732 000
19	Acquisition d'ouvrages (documents scientifiques) pour l'ENSEA	FOURNITURE	NOUVELLE LIBRAIRIE MERMOZ	CEA ENSEA	49 850 003
20	Fourniture et installation d'équipements pour le restaurant estudiantin-Lot 1 (équipements techniques pour la distribution, les services et la laverie)	FOURNITURE	TAK SERVICES	CEA ENSEA	43 649 233
21	Fourniture et installation d'équipements pour le restaurant estudiantin-Lot 2 (équipements techniques pour la préparation avant cuisson et le mobilier)	FOURNITURE	TAK SERVICES	CEA ENSEA	39 462 528
22	Fourniture et installation d'équipements pour le restaurant estudiantin-Lot 3 (équipements techniques pour le froid)	FOURNITURE	MIKALIM	CEA ENSEA	29 814 510
23	Fourniture et installation d'équipements pour le restaurant estudiantin-Lot 4 (équipements techniques pour la cuisson)	FOURNITURE	MIKALIM	CEA ENSEA	44 941 321
24	Service de câblage de bâtiments et aménagement de la salle serveur de l'ENSEA	FOURNITURE	SYNERGIE INTEGRAL / SIRE TELECOM	CEA ENSEA	34 875 136

N°	Désignation du contrat	Type de marché (Fourniture /Travaux/ Service)	Nom de l'entrepreneur / Fournisseur / Consultant	Structure en charge du marché	Montants du Contrat (en FCFA)
25	Sélection d'un Consultant firme chargé de la conception d'un plan stratégique et opérationnelle ainsi que le suivi, la coordination et la réalisation du pôle de recherche et de développement des compétences en statistique et ressources numériques	SERVICE DE CONSULTANTS	APM	CEA ENSEA	49 878 600
26	Avenant au marché du consultant individuel en vue d'accompagner le processus d'évaluation et d'attribution du label international EUR-ACE mené par la CTI	SERVICE DE CONSULTANTS	OUATTARA Mohamed	CEA ENSEA	2 000 000
TOTAL					849 860 811

Ces marchés s'analysent comme suit en fonction de la méthode de passation mise en œuvre :

Catégorie de marchés	Méthode de passation des marchés				Total
	Consultation de fournisseurs	Sélection de consultant individuel	Entente directe	Appel d'offre ouvert	
Fournitures	24	0	0	0	24
Services de consultants	0	1	1	0	02
Totaux	24	1	1	0	26

Le taux de couverture des marchés audités en nombre se présente comme suit :

Catégories	Marchés passés par le Projet	Marchés audités par le Cabinet	Taux de couverture
	Nombre	Nombre	
Fournitures	24	09	37,5%
Services de consultants	02	01	50%

La sélection des marchés audités se présente comme suit

N°	Désignation du contrat	Type de marché (Fourniture /Travaux/ Service)	Nom de l'entrepreneur / Fournisseur / Consultant	Structure en charge du marché	Montants du Contrat (en FCFA)
1	Acquisition de chaises pour les étudiants et enseignants-Lot 1	FOURNITURE	GIDEC	CEA ENSEA	75 443 300
2	Acquisition de tables pour les étudiants et enseignants-Lot 2	FOURNITURE	ATRAF / ACIA	CEA ENSEA	60 049 728
3	Acquisition de tableaux blancs interactifs	FOURNITURE	AKYA EQUIPEMENT	CEA ENSEA	55 000 000
4	Acquisition de matériels informatiques pour les trois salles informatiques de l'ENSEA	FOURNITURE	INTEGRAL RESOURCES CI	CEA ENSEA	62 477 491
5	Acquisition de logiciels (statistique et anti-plagiat) pour l'ENSEA	FOURNITURE	COGITECH	CEA ENSEA	45 001 944
6	Acquisition d'ouvrages (documents scientifiques) pour l'ENSEA	FOURNITURE	NOUVELLE LIBRAIRIE MERMOZ	CEA ENSEA	49 850 003
7	Fourniture et installation d'équipements pour le restaurant estudiantin-Lot 1 (équipements techniques pour la distribution, les services et la laverie)	FOURNITURE	TAK SERVICES	CEA ENSEA	43 649 233
8	Fourniture et installation d'équipements pour le restaurant estudiantin-Lot 4 (équipements techniques pour la cuisson)	FOURNITURE	MIKALIM	CEA ENSEA	44 941 321

N°	Désignation du contrat	Type de marché (Fourniture /Travaux/ Service)	Nom de l'entrepreneur / Fournisseur / Consultant	Structure en charge du marché	Montants du Contrat (en FCFA)
9	Service de câblage de bâtiments et aménagement de la salle serveur de l'ENSEA	FOURNITURE	SYNERGIE INTEGRAL / SIRE TELECOM	CEA ENSEA	34 875 136
10	Sélection d'un Consultant firme chargé de la conception d'un plan stratégique et opérationnelle ainsi que le suivi, la coordination et la réalisation du pôle de recherche et de développement des compétences en statistique et ressources numériques	SERVICE DE CONSULTANTS	APM	CEA ENSEA	49 878 600
	TOTAL sélection				521 166 756
	Total marchés				849 860 811
	Pourcentage couvert				61,32%

5.3. Commentaires des auditeurs

Nous avons audité dix (10) marchés sur vingt-six (26) marchés passés de janvier 2020 au 30 septembre 2020. Les observations et commentaires découlant de nos travaux se présentent comme suit :

☞ Revue de la procédure de passation des marchés et Performance

○ Planification de la Passation des Marchés

Le Plan de passation des marchés qui nous a été soumis par le CEA ENSEA pour revue a reçu un avis de non-objection de la Banque Mondiale.

○ Publications des avis d'appel à concurrence

Pour tous les marchés de service de consultants audités, les publications légales exigées par les textes en vigueur nous ont été transmises.

- **Respect du délai de préparation des offres**

Les délais prescrits par les textes en vigueur pour la préparation des offres ont été respectés et n'appellent pas de commentaires particuliers de notre part.

- **Avis de non-objection de la Banque Mondiale**

L'avis de la Banque mondiale a été requis sur tous les Termes de Références (TDRs) des missions de consultance et sur les marchés passés par entente directe.

Nous n'avons pas relevé d'irrégularité aux demandes de non-objection formulées à la Banque.

- **Invitation des membres de la Commission d'Ouverture et de Jugements des Offres (COJO)**

Nous avons obtenu les lettres d'invitation adressées aux membres de la COJO pour l'ensemble des marchés audités.

- **Évaluation**

Les évaluations des offres ont été menées conformément aux termes de référence et aux dossiers de consultations. Nous n'avons pas relevé d'irrégularité majeure.

- **Notification d'attribution**

Conformément aux nouvelles directives de passation des marchés Section 5.72 : << Une fois la décision prise-Cadres de conclure, un Emprunteur *adresse sans tarder et au même moment, par les moyens les plus rapides et dans les conditions prévues par le contrat*, des notifications écrites marché au Soumissionnaire/Proposant retenu le marché ou, dans le cas des Accords-Cadres un AC). Lesdites notifications sont adressées à chaque Soumissionnaire/Proposant ayant remis une Offre/Proposition (sauf si le Soumissionnaire/Proposant a déjà reçu notification de son exclusion à une étape antérieure du processus de passation des marchés). >>

Les notifications d'attributions et de rejet des soumissionnaires non ont été transmises pour l'ensemble des marchés audités.

- **Approbation du marché**

Conformément à l'article 17 du décret n°2015-475 du 1er juillet 2015, dès le jugement des offres ou l'obtention de l'avis de non-objection du PFT, le coordonnateur de projet procède à l'élaboration du marché, qu'il soumet à la signature de l'attributaire, dans un délai de deux jours ouvrables. L'attributaire reçoit le projet de marché, l'examine, le vise et le transmet au coordonnateur de projet dans un délai maximum de cinq (05) jours.

Tous les marchés, quel que soit leur montant, sont signés par le coordonnateur de projet en tant qu'autorité contractante. Il dispose, à cet effet, d'un délai maximum de deux (02) jours ouvrables. Le coordonnateur dispose d'un délai maximum de deux jours, ouvrables pour numéroter le marché dans le SIGMAP et le transmettre à l'autorité approbatrice.

Nous avons relevé un cas de non-respect du délai dans la procédure d'approbation du Projet de contrat pour le marché suivant :

- Marché N° (008/CEA-ENSEA/2020) : Acquisition de tableaux blancs interactifs pour l'ENSEA
Date de signature de l'attributaire : 19/05/2020
Date de signature du coordinateur : 22/05/2020
Le délai observé est de quatre (4) jours ouvrables au lieu de deux jours comme le stipule le décret n°2015_475 du 1^{er} juillet 2015 portant procédures et modalités de gestion des projets.

☞ **Revue de la Gestion des Contrats et Performance**

○ **Mise en œuvre**

Le projet CEA-ENSEA suite à l'ordre de service adressé au groupement ATRAF/ACIA (le Marché N°2020-0-0-0311/07-20 : Acquisition de mobiliers pour l'ENSEA) de démarrer les prestations le 29 juin 2020, pour un délai d'exécution de trois (3) mois. Au terme du délai contractuel d'exécution du marché, le titulaire n'a effectué aucune livraison. Suite au retard accusé dans l'exécution du marché et de l'indisponibilité de crédits budgétaires pour assurer le règlement des prestations, en raison de la clôture des activités du projet CEA-ENSEA le 30 septembre 2020, les représentants dudit projet ont fait valoir la nécessité de résilier le marché.

○ **Paielements et conformité**

Les dispositions contractuelles ont été généralement observées dans les dossiers de marchés ayant fait l'objet de contrôle. Cependant, certains marchés d'un montant total FCFA 190.113.876 n'ont pas été exécutés conformément aux exigences de clôture du Projet. En effet, ces marchés ont été totalement achevés au cours de la période de grâce (1^{er} octobre 2020-31 décembre 2020).

Nous avons obtenu de l'Unité de Gestion du Projet, l'avis favorable de la Banque Mondiale pour l'utilisation de ces fonds. Il s'agit des marchés ci-après :

- Marché (N°010/CEA-ENSEA/2020) : Equipements pour le personnel enseignant et administratif-Lot 1 ;
- Marché (N° 015/CEA-ENSEA-2020) : Equipements pour le personnel enseignant et administratif-Lot 2 ;
- Marché N°19/CEA-ENSEA/2020 : Equipements informatiques supplémentaires ;
- Marché N° (011/CEA-ENSEA/2020) : Fourniture et installation d'équipements pour le restaurant estudiantin-Lot 1 ;

- Marché N° (012/CEA-ENSEA/2020) : Fourniture et installation d'équipements pour le restaurant étudiantin-Lot 2 ;
- Marché N° (013/CEA-ENSEA/2020) Fourniture et installation d'équipements pour le restaurant étudiantin-Lot 3 ;
- Marché N° (014/CEA-ENSEA/2020) : Fourniture et installation d'équipements pour le restaurant étudiantin-Lot 4 ;
- Marché N° (009/CEA-ENSEA/2020) Service de câblage de bâtiments et aménagement de la salle serveur du centre ;
- Marché N° (CI-010/CEA-ENSEA/2019) Sélection d'un consultant individuel l'accréditation internationale du CTI ;
- Marché N° (CI-010/CEA-ENSEA/2019) : consultant individuel l'accréditation internationale du CTI.

○ **Classement des documents**

Sur la base de notre échantillon de marchés audités, le classement des documents et pièces justificatives s'est avéré satisfaisant. Toute la documentation afférente aux marchés nous a été transmise.

* *
*

ANNEXES

CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN POUR LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION
STATISTIQUE SUPÉRIEURE EN AFRIQUE

(CEA-ENSEA)

FINANCEMENT : ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT

AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Exercice allant du 01 Janvier au 31 Décembre 2019

=====

LISTE DES ANNEXES

- **Annexe 1** : Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des comptes annuels
- **Annexe 2** : Comptes annuels du Projet CEA-ENSEA
- **Annexe 3** : Situation récapitulative des DRF
- **Annexe 4** : Tableau d'évolution des soldes des comptes désignés

Annexe 1 :

Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

ANNEXE 1 : PORTANT RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport d'audit financier et comptable.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux directives applicables aux financements de l'IDA et à l'accord de financement.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des comptes annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie ainsi que les règles d'indépendance qui encadrent la profession ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des comptes annuels ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les comptes annuels, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les comptes annuels, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également à la Coordination une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués à la Coordination, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation en empêchent la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, à la Banque Mondiale ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les comptes annuels des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des déclarations écrites de l'Unité de Coordination confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des comptes annuels ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux comptes annuels ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

* *
*

Annexe 2 :

Comptes annuels du Projet CEA-ENSEA

TABEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES
(Montants exprimés en FCFA)

	NOTE	Variation		EXERCICE		EXERCICE	Variation		EXERCICE	
		01/01/2020	01/01/2019	01/01/2020	01/01/2019 - 31/12/2019		01/01/2020	31/12/2020	01/01/2020	31/12/2020
EMPLOIS										
DEPENSES INVESTISSEMENTS										
1. Immobilisation Incorporelle	1	671 192 188		940 863 590	269 671 402			434 315 689	2 293 334 272	1 859 018 583
1.1 Licences		62 145 786		72 776 512	10 630 726			0	212 500 000	212 500 000
1.2 Logiciels		0		3 277 450	3 277 450			434 315 689	2 080 834 272	1 646 518 583
2. Immobilisation corporelle		62 145 786		69 499 062	7 353 276					
2.1 Matériels et Mobiliers		609 046 402		868 087 078	259 040 676					
2.2 Transports		609,046 402		767 853 378	158 806 976					
2.3 Autres Matériels		0		98 800 000	98 800 000					
DEPENSES EXPLOITATIONS	2	440 669 943		1 198 972 108	758 302 165					
.1 Achat et autres achats		54 700 187		200 293 500	145 593 313					
2 Transport		13 216 500		144 604 692	131 388 192					
3. Services extérieurs A		161 177 899		321 268 845	160 090 946					
.4 Services extérieurs B		153 698 259		394 466 977	240 768 718					
5 Charges de personnel		47 400 908		113 258 993	65 858 085					
6 Impôts et taxes		10 476 190		25 079 101	14 602 911					
TOTAL DEPENSES		1 111 862 131		2 139 835 698	1 027 973 567			189 472 626	190 171 376	698 750
TRESORERIE	3	-488 073 816		343 669 400	831 743 766			187 113 876	187 113 876	0
1. Compte désigné IDA		0		31 550	31 550			3 000 000	3 000 000	0
2. Compte projet indicateurs		-488 073 816		343 638 400	831 712 216			0	0	0
Total trésorerie		-488 073 816		343 638 400	831 743 766			-641 250	57 500	698 750
								0	0	0
Total Emplois		623 788 315		2 483 505 648	1 859 717 333			189 472 626	190 171 376	698 750
								623 788 315	2 483 505 648	1 859 717 333



Le Coordonnateur du projet



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline - Travail



Ministère du Plan et du Développement

**PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN POUR LE RENFORCEMENT DE
L'OFFRE DE LA FORMATION STATISTIQUE SUPERIEURE EN AFRIQUE (CEA-
STATISTIQUE)**

Crédit IDA n° : 5733 CI



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

**ENSEA**
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE
STATISTIQUE ET D'ÉCONOMIE APPLIQUÉE

NOTES AUX ETATS FINANCIER CEA-ENSEA 2020

CEA-ENSEA

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE-ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE
STATISTIQUE ET D'ECONOMIE APPLIQUEE
(CEA-ENSEA)**

I. Présentation du projet

(i) Contexte du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet CEA, l'Etat de Côte d'Ivoire cède à l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA), un financement d'un montant de 2 700 000 Euros alloué par l'IDA pour appuyer le projet. Au regard de ces performances, la Banque mondiale a octroyé à l'ENSEA un appui supplémentaire de 800 000 euros. Cette hausse du budget du projet ramène le financement à un montant global 3 500 000 euros.

Ce projet dénommé Centre d'Excellence Africain Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (CEA-ENSEA) a fait l'objet de l'accord de crédit IDA N°57330-CI signés entre la Côte d'Ivoire et la Banque Mondiale.

(ii) Objectifs du Projet

Le projet Centre d'Excellence Africain (CEA-ENSEA) a pour objectif le renforcement de l'offre de la formation statistique supérieure en Afrique qui s'articule autour des quatre principaux indicateurs de performance suivants :

(iii) Plan de mise en œuvre du Projet

Pour atteindre ses objectifs de façon plus efficace, le projet a été subdivisé en plans d'actions ci-après :

a) Plan d'action du CEA pour atteindre l'Excellence en enseignement/apprentissage

Pour atteindre cet objectif, cinq activités seront mises en œuvre à savoir

- Renforcer les filières existantes et créer de nouvelles filières de formation en réponse aux besoins des Systèmes de Statistique Nationaux (SSN)
- Renforcer les capacités du corps professoral de l'ENSEA
- Renforcer l'usage des TIC dans le centre d'excellence
- Faciliter l'insertion des diplômés
- Redynamiser la formation continue.

b) Plan d'Action pour la recherche de l'excellence

Le deuxième plan d'action devrait permettre l'atteinte de l'excellence au niveau de la recherche. L'objectif de ce plan d'action est de créer les conditions pour établir à l'ENSEA un centre de recherche de référence en statistiques et en économie appliquée afin de répondre aux défis méthodologiques auxquels sont confrontés les acteurs des SSN et d'accompagner la prise de décision. Il s'agira de :

- Créer une école doctorale
- Renforcer les capacités des chercheurs des ESA
- Valoriser les résultats de la recherche.

c) Plan d'action du CEA sur la Dimension Equité et Attractivité

Le troisième plan d'action axé sur la Dimension Equité et Attractivité est destiné à accroître la visibilité et l'accessibilité de l'offre de formation de l'ENSEA à un plus grand nombre d'étudiants, d'enseignant-chercheurs de la sous-région. Plus spécifiquement il s'agira de :

- Améliorer le cadre de vie des étudiants,
- Renforcer l'apprentissage de l'anglais,
- Apporter une aide aux étudiants non boursiers, et mener une démarche d'accréditation des diplômes.

d) Plan d'action du CEA pour la gestion et la gouvernance

Le quatrième plan d'action est axé sur la gestion et la gouvernance. Les activités de ce plan sont organisées autour de :

- La gouvernance du projet
- La gestion financière
- La réforme de la gouvernance de l'ENSEA
- La mise en œuvre d'une politique de communication envers les partenaires
- La proposition d'une assistance technique à l'Institut africain de la Statistique (IAS) et aux Instituts Nationaux de la Statistique (INS).

II. Principes appliqués pour l'élaboration des états financiers

Les comptes sont tenus conformément aux dispositions du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOHADA). Les états financiers dérogent à la présentation recommandée par le SYSCOHADA. pour tenir compte de la spécificité des projets de développement et des attentes

du bailleur de fonds. Les principales méthodes comptables appliquées pour l'établissement des états financiers au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

(i) Mode de comptabilisation

Le projet tient une comptabilité d'engagement. Ainsi, les opérations sont comptabilisées dès lors que l'engagement contractuel du projet ou des tiers est établi.

Le principe de spécialisation des exercices pour la comptabilisation des charges et des produits liés (subventions) n'est pas d'une application stricte. Le fait générateur des dépenses est leur facturation ou leur paiement dans certains cas, et plus généralement leur exigibilité. Il n'est pas procédé à l'évaluation de provisions de charges ainsi qu'à l'enregistrement de produits à recevoir autres que les subventions.

Les schémas de comptabilisation retenus reflètent le circuit de traitement des dépenses dans les projets. Ils reposent sur l'équilibre de base consistant en la neutralisation systématique des charges par des produits concomitants (subventions).

(ii) Mobilisation des fonds du crédit

Les fonds du crédit sont mobilisés sur présentation de Demandes de Remboursement de Fonds (DRF). Toutefois, la mobilisation de ces fonds se fait suite à l'atteinte des indicateurs de performances par le projet selon les accords du crédit.

(iii) Avances de fonds

Le dépôt initial de fonds effectué par la Banque Mondiale est porté au passif en contrepartie de la trésorerie. Il s'agit d'une avance expresse de fonds sur l'atteinte des indicateurs de performances qui est récupérée suite à la réalisation effective de ces indicateurs de performances par le projet. Le bailleur de fonds peut procéder au renouvellement de cette avance si les performances du projet sont jugées plus que satisfaisantes.

(iv) Conversions monétaires

Elles sont effectuées au taux de change historique selon les avis de paiement de l'IDA. Les dépenses sont remboursées par l'IDA pour leur contre-valeur en francs CFA de sorte qu'il n'est pas constaté de gain, ni de perte de change.

(v) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées en comptabilité pour leur coût historique. Elles ne font pas l'objet d'amortissement en raison de la spécificité du financement des projets.

En effet, les immobilisations sont acquises au moyen de subventions et leur renouvellement n'est pas prévu au terme du projet. Le projet ne dégagant pas de résultat, il est admis que les immobilisations ne soient pas dépréciées en comptabilité.

Par ailleurs, les cessions et autres sorties d'immobilisations ne sont pas reflétées dans les comptes afin de mettre en évidence l'utilisation des fonds reçus du bailleur.

Note 1 Dépenses d'investissement

Elles représentent l'ensemble des coûts engagés depuis le démarrage jusqu'au 31 décembre 2020 pour l'acquisition d'immobilisations utilisées exclusivement dans le cadre du projet.

Ce poste s'analyse comme suit :

	Dépenses 31/12/2020	Cumul au Exercice 2020	Cumul au 31/12/2019
Licences	0	3 277 450	3 277 450
Logiciel	62 145 786	69 499 062	7 353 276
Matériel et Mobilier	609 046 402	767 853 378	158 806 976
Transport	0	98 800 000	98 800 000
Autres Matériels	0	1 433 700	1 433 700
Dépenses d'investissement	671 192 188	940 863 590	269 671 402

Note 1-1 Matériel et Mobilier

Le projet a procédé à l'acquisition des matériels informatique d'un montant de **212 352 506 FCFA**, des matériels bureautiques d'un montant de **190 704 026 FCFA** ainsi que des matériels techniques d'un montant de **205 989 870 FCFA** dans le mois de Janvier à Juin 2020 pour renforcer les besoins informatiques de l'ENSEA.

Note 1-2 Transport et Autres matériels

Le projet n'a pas fait d'acquisition de véhicules ni d'autres matériels en 2020.

Note 2 Dépenses de fonctionnement

Il s'agit de l'ensemble des dépenses engagées par le projet, autres que les dépenses d'équipement.

Ce poste comprend les dépenses de fonctionnement, de formation, d'études et de rémunérations de prestataires de services effectuées depuis le début du projet. Le solde se décompose comme suit :

	Dépense 31/12/2020	Cumul au s Exercice 2020	Cumul au 31/12/2019
Achats et Autres			
Achats	54 700 187	200 293 500	145 593 313
Transports	13 216 500	144 604 692	131 388 192
Services extérieurs A	161 177 899	321 268 845	160 090 946
Services extérieurs B	153 698 259	394 466 977	240 768 718
Charges de personnel	47 400 908	113 258 993	65 858 085
Impôts et Taxes	10 476 190	25 079 101	14 602 911
<u>Dépenses de fonctionnement</u>	<u>440 669 943</u>	<u>1 192 972 108</u>	<u>758 302 165</u>

Note 2-1 Achats et Autres Achats

- Le projet a procédé à l'achat de fournitures de bureau d'un montant de **14 978 715 Fcfa** pour le fonctionnement des activités du projet.

Note 2-2 Charges de personnel et Impôts et taxes

Le projet n'a pas fait de recrutement de personnel durant l'exercice 2020.

Note 3 Trésorerie

Les comptes de trésorerie se présentent comme suit, en FCFA au 31 décembre 2020 :

Compte projet IDA	31 550
Compte Indicateur de Performance	343 638 400
Compte Revenu Générés	0
Caisse DAO	0
TOTAL	343 669 950

Note 3-1 Compte Avance IDA

Total Débiteur IDA Avance reçu 521100 (1) au 31/12/2020	31 550
Total Crédeur IDA Avance reçu 521100 (2) au 31/12/2020	0
Solde Débiteur IDA Avance reçu (3) au 31/12/2020	31 550
(3) = (1)-(2)	

Note 3-2 Compte Indicateur IDA

Total Débiteur IDA Décaissement Indicateur reçu 521200 (1) au 31/12/2020	1 279 646 843
Total Crédeur IDA Décaissement Indicateur reçu 521200 (2) au 31/12/2020	936 008 443
Solde Débiteur IDA Avance reçue (3) au 31/12/2020 (3) = (1)-(2)	343 638 400

NB : Les différents montants ci-dessus sont retracés dans la balance 2020.

Note 4 Financement IDA

Les subventions reçues de l'IDA sont relatives aux indicateurs atteints par le projet et ayant fait l'objet de décaissement effectif à travers les Demandes de Remboursement de Fonds (DRF). Les fonds sont retracés sur les relevés bancaires de chaque exercice et les montants ci-dessous correspondent aux subventions IDA reçues sur les comptes Indicateur du projet CEA-ENSEA.

Note 4.1 IDA, compte Indicateur

Le montant ci-dessous correspond au montant net reçu sur le compte de subvention IDA Indicateur reçu pour l'exercice comptable 2020.

Subvention IDA Indicateur reçu DRF n° 09 ENSEA (1) au 10/02/2020	. 177 108 390
Subvention IDA Indicateur reçu DRF n° 10 ENSEA (2) au 20/02/2020	. 43 953 711
Subvention IDA Indicateur reçu DRF n° 11 ENSEA (3) au 08/06/2020	... 49 221 701
Subvention IDA Indicateur reçu DRF n° 12 ENSEA (4) au 30/07/2020	12 750 492
Subvention-IDA Indicateur reçu DRF n° 13 ENSEA (5) au 17/09/2020.....	...151 281 395
Subvention reçue IDA (6) au 31/12/2020 (3) = (1) +(2) +(3) +(4) +(5) =(6)	434 315 689

NB : voire relevé bancaire du compte indicateur du 01/01/2020 au 31/12/2020

Note 5 Dettes à court terme

Il s'agit des taxes sur prestations de services des consultants non encore réglées à la date du 31 décembre 2020 ainsi que du reliquat des marchés signés avant la clôture du projet au 30 Septembre 2020 mais qui n'ont pas été payées avant le 31 décembre 2020. Le solde de ce poste s'élève à **190 171 376 FCFA** et se décompose comme suit :

Compte N°	Fournisseurs	Montant	IDA	RCI
481200	D'Investissement /Immo Corporelles	74 800 586	74 800 586	
481200	D'Investissement /Immo Corporelles	67 280 248	67 280 248	
481200	D'Investissement /Immo Corporelles	8 732 000	8 732 000	
481200	D'Investissement /Immo Corporelles	4 526 480	4 526 480	
481200	D'Investissement /Immo Corporelles	13 166 440	13 166 440	
481200	D'Investissement /Immo Corporelles	18 608 122	18 608 122	
473400	Commissionnaires	3 000 000	3 000 000	

447810	Autres Impôts et Contributions	57 500	57 500
	TOTAL	190 171 376	190 171 376

ANNEXE 1 : Rapprochements bancaires au 31/12/2020 des comptes IDA

RAPPROCHEMENT BANCAIRE

Situation du compte 521100 Au 31/12/2020

COMPTE AVANCE

Solde Initial 31 550

Recettes rapprochées(+)

Dépenses rapprochées (-)

Solde

31 550

Recettes non rapprochées (+)

Dépenses non rapprochées (-)

Solde non rapprochées

Solde dans nos livres

31 550

Mv's non passés dans nos livres

Solde relevé bancaire

Solde corrigé

31 550

31 550

t@mate

TomPro

Edité le 30/07/2021 à 10:26

RAPPROCHEMENT BANCAIRE

Situation du compte 521200 Au 31/12/2020

COMPTE INDICATEUR

Solde Initial	638 107 861	
Recettes rapprochées(+)	400 000	
Dépenses rapprochées (-)	160 591 876	
Solde	477 915 985	
Recettes non rapprochées (+)		7
Dépenses non rapprochées (-)	134 277 585	
Solde non rapprochées	-134 277 585	7
Solde dans nos livres	343 638 400	
Mts non passés dans nos livres		
Solde relevé bancaire	477 915 985	
Solde corrigé	343 638 400	



TomPro

Edité le 30/07/2021 à 10:26

ANNEXE 2 : Etat de reconstitution des Comptes Projet IDA

I- Etat d'évolution des comptes projet IDA au 31 DECEMBRE 2020

Compte Avance IDA Bailleur

Soldes bancaires au 06/01/2017	(1)	212 500 000
Dépenses de la période du 01/01/2017 au 31/12/2017	(2)	109 447 775
Solde bancaire au 31/12/2017	(3)	103 052 225
Opérations en suspens à comptabiliser par la banque (Voir Etat de rapprochement bancaire au 31/12/2017)	(4)	32 065 493
Dépenses de la période du 01/01/2018 au 31/12/2018	(5)	69 923 542
Reversement des reliquats des activités du 01/01/2018 au 31/12/2018	(6)	1 992 000
Soldes bancaires au 31/12/2018	(7)	3 055 190
Dépenses de la période du 01/01/2019 au 31/12/2019	(8)	3 023 640
Soldes bancaires Compte Avance au 31/12/2019	(9)	31 550
<u>Dépenses de la période du 01/01/2020 au 31/12/2020</u>	(10)	<u>0</u>
Soldes bancaires Compte Avance au 31/12/2020	(11)	31 550
(1)-(2) = (3)		(4)-(5)-(6)=(7)-(8)=(9)-(10)=(11)

I- Etat d'évolution des comptes projet IDA au 31 DECEMBRE 2020

Compte Indicateur IDA Bailleur

Soldes bancaires au 08/02/2017	(1)	177 108 390
Ressources de la période du 01/01/2018 au 31/12/2018	(2)	626 764 552
Dépenses de la période du 01/01/2018 au 31/12/2018	(3)	165 636 139
Opérations en suspens à comptabiliser par la banque		
(Voir Etat de rapprochement bancaire du 01/01/2018 au 31/03/2018)	(4)	19 351 691
Reliquats des activités reversé au 31/12/2018	(5)	5 567 480
Fournisseurs débiteurs au 31/12/2018	(6)	3 000
Soldes bancaires Compte Indicateur au 31/12/2018	(7)	663 898 974
Ressources de la période du 01/01/2019 au 31/12/2019	(8)	842 645- 641
Dépenses de la période du 01/01/2019 au 31/12/2019	(9)	546 841 964
Soldes bancaires Compte Avance au 31/12/2020	(10)	959 702 651
Ressources de la période du 01/01/2020 au 31/12/2020	(11)	434 315 689
Dépenses de la période du 01/01/2020 au 31/12/2020	(12)	916 102 355
Soldes bancaires Compte Indicateur au 31/12/2020	(13)	477 915 985
(1) +(2)-(3)+(4)+(5)-(6)=(7)=(8)-(9)=(10)+(11)-(12)=(13)		

Annexe 3 :

Situation récapitulative des DRF

TABLEAU DES DRFS DU PROJET CEA-ENSEA

EXERCICE 2020

DRF ENSEA	Montant notifié (AUA & BM) DRF	% par rapport aux recettes du projet (100%)	Montant du Projet (Financement)	Montant Réçu Banque BNI	% Exercice
DRF 09 ENSEA DU 10-02-2020	177 108 390	177 108 390	2 295 849 500	177 108 390	8
DRF 10 ENSEA DU 20-02-2020	43 953 711	43 953 711		43 953 711	2
DRF 11 ENSEA DU 08-06-2020	49 221 701	49 221 701		49 221 701	2
DRF 12 ENSEA DU 30-07-2020	12 750 492	12 750 492		12 750 492	1
DRF 13 ENSEA DU 17-09-2020	151 281 395	151 281 395		151 281 395	7
				434 315 689	



Annexe 4 :

Tableau d'évolution des soldes des comptes désignés

Annexe 4.1: Tableau d'évolution du compte désigné BNI n°05196470009

**PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN POUR LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE LA
FORMATION
STATISTIQUE SUPERIEURE EN AFRIQUE**

Financement ; Association Internationale de Développement (Accord de Financement N° 5733-CI)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

TABLEAU D'EVOLUTION DU SOLDE DU COMPTE AVANCE (Compte Avance BNI Numéro 05196470009)	
Designation	Montant Francs CFA
Trésorerie initiale au 01/01/2020 (a)	31 550
Ressources	
Encaissement de la période	0
Total Encaissement de la période (b)	0
Total Ressources (a) + (b)	31 550
Dépenses	
Dépenses justifiés effectuées sur la période ©	0
Dépenses de la période	0
Total dépenses effectuées sur la période ©	0
Trésorerie reconstituée au 31 Décembre 2020	31 550
Solde du compte au relevé bancaire au 31 Décembre 2020	31 550
Ecart correspondant aux opérations en suspend au rapprochement bancaire à comptabiliser par la banque à fin décembre 2020	0

Annexe 4.2: Tableau d'évolution du compte désigné BNI n° 05206720002

**PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN POUR LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE LA
FORMATION
STATISTIQUE SUPERIEURE EN AFRIQUE**

Financement ; Association Internationale de Développement (Accord de Financement N° 5733-CI)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

TABLEAU D'EVOLUTION DU SOLDE DU COMPTE INDICATEUR (Compte Indicateur BNI Numéro 05206720002)	
Désignation	Montant Francs CFA
Trésorerie initiale au 01/01/2020 (a)	959 702 651
Ressources	
Remboursement DRF 09 ENSEA du 10-02-2020	177 108 390
Remboursement DRF 10 ENSEA du 20-02-2020	43 953 711
Remboursement DRF 11 ENSEA du 08-06-2022	49 221 701
Remboursement DRF 12 ENSEA du 30-07-200	12 750 492
Remboursement DRF 13 ENSEA du 17-09-200	151 281 395
Autres encaissements	0
Total Encaissement de la période (b)	434 315 689
Total Ressources (a) + (b)	1 394 018 340
Emplois	
Dépenses justifiées effectuées sur la période ©	916 102 355
Dépenses de la période	916 102 355
Total dépenses effectuées sur la période ©	916 102 355
Trésorerie reconstituée du projet au 31 Décembre 2020	343 638 400
Solde au relevé bancaire au 31 Décembre 2020	477 915 985
Ecart correspondant aux opérations en suspend au rapprochement bancaire à comptabiliser par la banque à fin décembre 2020	134 277 585